

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 31.07.2026
Visible par le public jusqu'au: 31.07.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023145

Entité de publication



Ville de Sierre, Rue du Bourg 14, 3960 Sierre

Demande d'autorisation de construire - Enseigne lumineuse (caisson double face) en potence contre la façade et affichage sur vitrine, Sierre

Titre du projet de construction

Enseigne lumineuse (caisson double face) en potence contre la façade et affichage sur vitrine

Numéro pour consultation eConstruction

ce57cbfc

Requérant(e)

François Berclaz

Auteur(e) de plans

Julien Collet

Parcelle

Parcelle 333, No Folio 2, Lieu-dit Sierre

Coordonnées

2'607'240 / 1'126'794

Propriétaire

BG Verwaltung AG

Affectation(s) de la (des) zone(s)

CENTRE A

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 08 h 00 à 12 h 00.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la

qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) au Service de l'édilité de la Ville de Sierre, Rue du Bourg 14, 3960 Sierre, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Sierre
Rue du Bourg 14
3960 Sierre

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 31.08.2026